

مجلة جامعة صبراتة العلمية

Sabratha University Scientific Journal



مجلة علمية نصف سنوية محكمة متخصصة في العلوم الإنسانية
تصدرها جامعة صبراتة بشكل إلكتروني

L'expression de la cause au niveau de la conjonction parce que الدلالة التعليلية على مستوى أداة الربط (لأن) في اللغة الفرنسية

Par : Mohamed USHAAH

Maître de conférences
Faculté des Lettres et de Pédagogie / Sabratha
Université de Sabratha

رقم الأيداع القانوني بدار الكتب الوطنية:
2017-139

الترقيم الدولي:
ISSN (print) 2522 - 6460
ISSN (Online) 2707 - 6555

الموقع الإلكتروني للمجلة:
<https://jhs.sabu.edu.ly>

L'expression de la cause au niveau de la conjonction par ceque

الدلالة التعليلية على مستوى أداة الربط (لأن) في اللغة الفرنسية

Par : Mohamed USHAAH

Maître de conférences
Faculté des Lettres et de Pédagogie / Sabratha
Université de Sabratha

Résumé :

Comprendre un énoncé n'est pas exclusivement le comprendre en soi-même mais le comprendre par rapport aux autres énoncés dont il fait globalement partie ; autrement dit, c'est le situer à travers les relations et les rapports logico-sémantiques qui le lient aux autres énoncés

Car, ce sont bien ces relations qui vont incontestablement donner au discours son caractère vivant et organique. Celles-ci se traduisent sous forme de conjonctions et de connexions logico-sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les variations et les subtilités de raisonnement (coordination, inférence, temporalité, causalité, opposition, etc...) et tout particulièrement sur le plan logico-causal...

Parmi ces multiples relations logico-sémantiques, ce sont en effet, celles exprimant la cause qui se distinguent par leur fréquence et leur diversité aussi bien sémantique que syntaxique notamment au niveau de l'opposition entre les deux principaux groupes des conjonctions de causalité à savoir celui de parceque et celui de puisque.

Concernant la conjonction parceque – objet de notre présente étude-, elle est la plus communément utilisée parmi les conjonctions et autres locutions causales. Elle est considérée sémantiquement comme étant "constatante" reliant deux faits quelconques sans plus et introduisant subséquemment dans l'énoncé une valeur d'objectivité d'ue, en l'occurrence, à la neutralité du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé

ملخص:

إن فهم نص الجملة لا يتم من خلال فهم مفرداتها وتركيباتها فحسب وإنما أيضا وخصوصا من خلال ربطها ببقية نصوص الجملة المحيطة بها إجمالاً.

وتلعب أدوات الربط ذات الدلالة المنطقية في هذا السياق سواء كانت عاطفية أو تعليلية أو شرطية أو زمنية أو تعارضية أو استنتاجية أو غيرها دوراً أساسياً لكونها تعطي للنص مساراً منطقياً سلساً وجلياً بحيث يكون مضمونه واضحاً ومفهوماً لدى المتلقي.

وتتميز أدوات الربط التعليلية في هذا المجال بتنوع دلالاتها ووفرة استخداماتها النصية. وهذا و تنقسم أدوات الربط التعليلية إلى قسمين رئيسيين وهما القسم الذي تنصدره أداة العلة ((لأن)) والقسم الذي تتقدمه أداة التعليل ((بما أن)). وتأتي أداة الربط ((لأن)) - وهي موضوع بحثنا هذا - في مقدمة هذه الأدوات من حيث تعدد استخداماتها ودلالاتها النصية المتنوعة.

هذا، وتستخدم هذه الأداة على وجه الخصوص لإفادة وبيان العلاقة التعليلية بين حدثين معينين - وهما علة الحدث ونتيجته - بصورة حيادية وموضوعية دون أي تدخل من المتحدث أو الكاتب في هذا الأمر لا من قريب ولا من بعيد .

Introduction

En s'appropriant la langue pour transmettre à son interlocuteur un message bien déterminé, le locuteur procède à l'assemblage et à l'agencement d'un certain nombre de mots choisis dans le matériel de la langue de manière à ce qu'ils traduisent l'idée « véhiculée » par les propos de son discours.

De fait, c'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions (coordination, inférence, cause, conséquence, temporalité, opposition, condition, etc...) que le discours acquiert sa valeur, sa cohérence ainsi que la finalité que le locuteur entend lui donner.

Ainsi, les parties du discours deviennent étroitement soudées, par nécessité logique, par dépendance et par solidarité de sorte que si un membre d'un énoncé par exemple est atteint, c'est non seulement le statut de l'énoncé qui est mis en cause, mais aussi tout l'équilibre du discours qui est atteint. Le message du locuteur n'est plus alors accessible pour n'avoir pas respecté les opérations et les mécanismes de « l'encodage », c'est-à-dire les rapports et les relations qui unissent les énoncés et les organisent de telle manière qu'ils puissent être « décodables » par l'allocuteur.

Car comprendre un énoncé n'est pas exclusivement le comprendre en soi-même mais encore le rapporter aux autres énoncés dont il fait partie ; autrement dit, c'est le situer à travers les connexions et les opérations logico-discursives qui le lient aux autres énoncés.

Aussi, comme l'écrit à juste titre J.B. Grize, « ce ne sont pas tellement les choses dont parle le discours qui importent, mais la façon dont elles sont présentées. Ceci conduit à faire porter l'attention bien davantage sur les opérations logico discursives de prise en charge des énoncés (modalisation de toutes sortes), sur leurs justifications..., sur la cohérence de l'ensemble que sur les propriétés elles-mêmes des objets »¹.

Ce sont ces opérations qui vont incontestablement donner au discours son caractère organique et vivant. Celles-ci vont agir et se manifester alors sous forme de locutions, de conjonctions ou toutes autres prépositions logico-sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les jonctions, les rapports et les variations de raisonnement (coordination, causalité, condition, opposition, temporalité, inférence, etc...) et tout particulièrement sur le plan logico-causal.

En effet, on constate que parmi les relations logico-sémantiques, ce sont celles exprimant la notion de causalité qui se distinguent par leur diversité et leurs subtilités discursives.

C'est que la cause est exprimée par divers procédés aussi bien prépositionnels (*de, par, pour, sous, en, dans, etc...*) que propositionnels. De fait, les propositions causales sont introduites par plusieurs manières : par *comme, parce que, puisque, attendu que, du moment que, dès lors que, d'autant (plus, moins) que, étant donné que, sous prétexte que, etc...*

Entre ces divers procédés propositionnels exprimant la cause, il y a des différences et des affinités qu'il est important de souligner. Celles-ci sont dominées par l'opposition entre les conjonctions *parce que* et *puisque*. Certains grammairiens, entre autres, Sandfeld² vont jusqu'à diviser les propositions causales en deux groupes selon qu'elles sont introduites par *parce que* ou par *puisque*.

Concernant la proposition causale introduite par la conjonction *parce que*, elle marque la cause sans plus. Elle est « simplement constatante »³, en ce sens qu'elle a une valeur

prédicative. C'est pourquoi d'ailleurs, elle est généralement précédée de la proposition principale (appelée aussi proposition résultante) qui joue le rôle de sujet ou thème.

Quant à la proposition causale introduite par la conjonction *puisque*, elle signifie qu'un fait quelconque est la suite logique d'un autre fait, elle est « raisonnante ». ⁴ Elle apporte en général une preuve, une justification à la proposition principale. Cette justification ne sert ni de thème ni de prédicat. Elle ne fait que compléter le véritable prédicat de l'énoncé et arrondir la principale. C'est que la locution *puisque* n'établit pas de rapport entre deux faits mais introduit un rapport entre le locuteur et son énoncé.

Aussi, en attendant de consacrer ultérieurement une étude approfondie aux caractéristiques de « *puisque* », il serait utile, dès à présent, d'analyser celles qui sont inhérentes à la conjonction *parce que* d'autant plus que celle-ci est communément la plus utilisée parmi les locutions et autres conjonctions causales aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

La conjonction *parce que*

Parce que était à l'origine la locution pour (par) ce que ⁵ non soudé, et ayant une valeur substantive. Elle est devenue par la suite la conjonction parce que plus soudée ⁶ et ayant une valeur plutôt adverbiale ; ce qui rend d'ailleurs dans une phrase son postposition beaucoup plus fréquente que son antéposition.

I-Valeur sémantique de *parce que*:

A- Propriétés générales:

La conjonction *parce que* indique en générale le motif, la raison d'une action quelconque :

● « Delphine se jouait de Rastignac, et se plaisait à se jouer de lui, sans doute parce qu'elle se savait aimée. » (Honoré de Balzac, Le Père Goriot, p. 247, Editions Le Livre de Poche, Paris, 1961).

● « Parce que je me marie, ce n'est pas une raison pour cacher tes bons sentiments. » (Ernest Pérochon, Huit gouttes d'opium, p. 36, Editions Henri Plon, Paris, 2001).

Autrement dit, la conjonction *parce que* marque-la cause sans plus. Elle est « simplement constatante », en ce sens qu'elle dénote une simple énonciation explicative de la cause de manière objective en répondant tout naturellement à la question: « pourquoi un tel fait (n') a (pas) eu lieu? », comme le montrent ces exemples :

● « Peut-on discerner pourquoi la langue est l'interprétant de tout système signifiant ? Est-ce simplement parce qu'elle est le système le plus commun, celui qui a le champ le plus large, la plus grande fréquence d'emploi et – en pratique – la plus grande efficacité ? » (Emile Benvéniste, Problèmes de linguistique générale, Tome II, p.63, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1974).

● « Elle redoutait la visite du banquier, non pas tant parce qu'il n'était pas décoratif que parce qu'il avait la rage de s'asseoir sur de merveilleuses chaises Louis XVI. » (Gyp, Leurs âmes, p. 127, Editions Calmann Lévy – Editeurs, Paris, 1895).

C'est par sa réponse à la question précitée, que la conjonction *parce que* acquiert, en l'occurrence, sa valeur prédicative. C'est pourquoi, elle est précédée de la proposition principale (appelée également proposition résultante), qui joue le rôle de sujet ou thème.

La structure proposition résultante/proposition causale correspond au rapport thème/prédicat.

- « Il ne rit pas parce qu'il me désire ».(Sidonie Gabrielle Colette, la Vagabonde, p.24, Editions Paul Ollendorff, Paris, 1910).

Il ne rit pas (thème) parce qu'il me désire (prédicat).

C'est pourquoi, d'ailleurs, la conjonction *parceque* est considérée comme un « opérateur », en ce sens qu'elle sert à introduire à partir de deux contenus une idée nouvelle, celle, justement, d'une relation causale ayant pour propriété d'engendrer un contenu nouveau. Son action est, de ce fait, entièrement intérieure au domaine du contenu. Autrement dit, la valeur sémantique de cette conjonction est située sur le plan « locutoire »

De fait, contrairement à la conjonction *puisque* qui ne sert nullement « à constituer une idée nouvelle, mais à accomplir un acte de parole (acte de justification ou d'inférence) »⁷, acquérant par là-même sa valeur « illocutoire ». la conjonction *parceque* -à l'instar des opérateurs *soit* et *et* -sert justement à constituer, à partir de deux idées, une idée nouvelle⁸.

Etant simplement constatante et ayant un contenu considéré comme nouveau par l'interlocuteur, la proposition introduite par *parceque* constitue de ce fait le prédicat psychologique de l'énoncé. C'est pourquoi, elle est généralement postposée par rapport à la résultante qui fait office de thème. Mais il arrive aussi, quoique rarement, que cette même proposition soit antéposée pour mettre en évidence la donnée causale.

B- La position de *parceque* dans la phrase française :

De fait, si la conjonction causale *comme* introduit une proposition subordonnée presque toujours antéposée et si la conjonction de coordination à valeur causale *car* introduit exclusivement une subordonnée postposée, la conjonction *parceque* introduit aussi bien des propositions postposées (la norme générale) que des subordonnées antéposées (dans des proportions très limitées). Une question se pose alors : y-a-t-il des critères qui vont favoriser l'une ou l'autre position de *parceque* ?

Dans son ouvrage de près de cinq cents pages consacré à « l'ordre des mots en français moderne, 2ème volume », A. Blinkenberg ne consacre que quelques pages à la place des propositions subordonnées adverbiales » (pp.224-229) et conclut que la liberté de la place de ces propositions « est trop grande dans ce domaine pour qu'une étude détaillée soit fructueuse, au moins du point de vue du grammairien »⁹.

De son côté, M.Regula dans son ouvrage consacré à la « grammaire française explicative » se limite à formuler des généralités en affirmant que « *parceque*, introduisant une raison nouvelle, figure généralement dans la proposition suivant la principale; *puisque*, supposant la raison connue, introduit le sujet psychologique qui se met en tête »¹⁰.

De même, M.Wagner et Mlle Pinchon, dans leur ouvrage intitulé: « la grammaire du Français classique et moderne » se contentent d'abord de poser quelques principes d'ordre général en soulignant que « la place d'une proposition dépendante par rapport à la proposition principale dépend à la fois de sa fonction, du rapport de sens qui l'unit à la principale, du mode de subordination, de l'intention que préside à la structure de la phrase »¹¹ avant d'indiquer laconiquement au sujet des subordonnées causales: « Suivant les nécessités de sens, elles suivent ou elles précèdent la proposition principale »¹².

Pour sa part, G.Gougenheim est plus explicite à cet égard en indiquant que *parceque*, étant simplement constatante c'est-à-dire ayant un « contenu (...) qui est présenté comme

nouveau à l'auditeur »¹³, c'est elle qui représente le prédicat psychologique de la phrase, et c'est pourquoi elle se fait précéder, d'une manière générale, de sa résultante qui joue le rôle de sujet psychologique ou thème.

Allant dans le même sens, A. Secheyne arrive à la même conclusion en soutenant que « souvent, le plus souvent peut-être, et en tous cas dans un énoncé tout objectif, une subordonnée venant après sa principale sera le prédicat psychologique »¹⁴.

Quand aux auteurs de la « grammaire Larousse du français contemporain », ils affirment au sujet de la proposition causale et d'une manière plus explicite encore : « le plus souvent, la proposition introduite par *parceque* suit la principale, celle qui est introduite par *puisque* la précède. On ne s'en étonnera pas, comme on l'a montré (...), la première partie d'une phrase contient une question implicite, la seconde répond à cette question. Cette répartition correspond à la répartition des propositions introduites par *parceque* et *puisque* »¹⁵.

Mais c'est incontestablement A. Lorian qui a été le plus explicite à ce sujet en y consacrant, en l'occurrence, un ouvrage intitulé justement : « l'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine – la cause »¹⁶, dans lequel il a mené une enquête sur la place des trois principales conjonctions causales (à savoir *parceque*, *puisque* et *comme*) dans la phrase française contemporaine.

Cette enquête a porté sur la langue et sur le style français et a concerné trente œuvres principales aux styles narratif, dramatique et de dissertation appartenant à trente écrivains différents. De cette enquête, il s'est révélé que la postposition de *parceque* constitue la règle (95,2%) et que son antéposition en est l'exception (4,8%).

1-la postposition de *parceque* :

A. Lorian constate à cet égard que la postposition de *parceque* est non seulement favorisée par la valeur prédicative de la donnée causale mais qu'elle est aussi exigée par la structure spéciale de la phrase en général et de la résultante en particulier, comme c'est le cas, ajoute-t-il, lorsque la résultante se réduit « à un membre de phrase autre que le verbe fini, ou même à un seul mot qui ne sauraient tolérer la présence de la causale et qui agissent en une seule sorte d'antécédent (de causale) plutôt qu'en véritable résultante »¹⁷.

- « Je n'ai pas honte encore de ces plaisirs faciles, je ne puis d'ailleurs les appeler faciles que parceque j'ai entendu dire qu'ils l'étaient » (Françoise Sagan, *Bonjour tristesse*, p.32, Editions René Julliard, Paris. 1954).

On constate dans l'exemple précédent que la donnée causale introduite par *parceque* explique non pas une proposition complète mais seulement un membre de phrase (en l'occurrence l'adjectif « faciles »).

Dans ce cas, pour éviter toute équivoque de sens, la conjonction *parceque* doit suivre immédiatement l'antécédent qu'elle explique, comme le montre cet autre exemple où la proposition causale introduite par *parceque* explique uniquement un membre de phrase (en l'occurrence le surnom Barbara) :

- « Je vous présente Madame Jeannette Lemoine dite Barbara, parce que cela fait mieux » (Jean Anouilh; *le bal des voleurs, le rendez-vous de Senlis*, dans « Pièces Roses », Editions La Table Ronde, Paris, 1961).

Il arrive, quoique rarement, que l'écrivain, dans le but d'attirer l'attention sur l'antécédent, choisit de le répéter, voire de le détacher de sa phrase, ce qui fait que l'explication présentée concerne aussi bien l'antécédent que la donnée causale elle-même :

●« Vous allez m'objecter l'argument suivant , c'est que cinq millions de chômeurs à cent sous, ça fait vingt-cinq millions. En apparence, vous aurez raison. En apparence. Parceque moi, je vais vous rétorquer à mon tour en vous annonçant que cet argent-là ne coûtera rien à personne ». (Marcel Aymé, *Travelingue*, p.260, Editions Gaston Gallimard, Paris,1952). On constate dans l'énoncé précédent que la conjonction *parceque* expliquant l'antécédent « en apparence » est venue en tête d'un deuxième énoncé, détaché du premier.

:a-le détachement de *parceque* postposé

Il arrive que ce second énoncé introduise un contenu à peine subordonné à la phrase précédente, comme le montre cet exemple :

●« J'espère de toutes mes forces que tu n'iras pas en prison, Georges. Et j'ai du mérite à espérer cela, tu sais. Parce que je ne peux pas m'empêcher de penser que, si tu allais en prison, c'est moi qui viendrais t'attendre à la sortie » (Jean Anouilh, *Le Bal des Voleurs*, le Rendez-vous dans Pièces Roses, p.247, Editions-La Table Ronde, Paris, 1961).

b- le « divorce » de *parceque* postposée :

Le détachement, voire le divorce syntaxique de *parceque* avec l'énoncé antérieur principal est fréquent dans certaines situations notamment dialogales où cette conjonction vient en tête de phrase comme réponse à *pourquoi* ou autres locutions interrogatives.

●« - Suzy:...Et d'ailleurs, même si j'avais envie de vous aimer, je ne me laisserais pas aller.
- Topaze : Pourquoi ?

»... - Suzy: *Parceque* vous êtes un homme timide, facile, crédule

(Marcel Pagnol, *Topaze*, p.177, Editions Jean – Claude, Fasquelle, Paris, 1951

Une telle construction n'est pas limitée aux dialogues. Elle est utilisée souvent dans des situations discursives où l'auteur, à travers des procédés variés de style, pose d'abord une question, à laquelle il donne ensuite la réponse sous la forme d'un énoncé causal détaché. Il en résulte alors fréquemment que le contenu majeur ne réside plus dans la « principale » interrogative, mais dans la « subordonnée ». Exemple :

●« Et ce n'est pourtant point poésie. Pourquoi? Parceque la pensée ici marche la première, parceque vous voulez prouver ou expliquer quelque chose. »(Emile Chartier dit Alain, *Propos de littérature*, p.13, Editions Jean – Pierre,Hartmann, Paris,1957).

On constate en ce sens que cette forme de détachement de la donnée causale s'applique aussi à l'expression syntaxique « *c'estparceque* » ou sa négation « *cen'estpasparce que* ».

A ce propos, il s'agit là, d'une locution composée de la proposition principale *c'est* et de la subordonnée introduite par *parceque*; elles forment une locution pratiquement coordonative, remplaçable souvent par « *c'estque* ». Il n'est en rien étonnant donc que cette locution, à l'instar de *parceque* puisse se détacher et s'éloigner de son thème, ou répondre à « *pourquoi* » (ou à une autre forme interrogative similaire) comme le montre cet exemple :

●«- Le pompier: Est-ce qu'il y a le feu chez vous ?

-Mme Snnith: Pourquoi vous demandez-vous ça !

-Le pompier: c'est parce que... excusez-moi, j'ai ordre d'éteindre tous les incendies dans la ville ». (Eugène Ionesco, *Théâtre*, Tome I, P.38, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1962).

On constate dans ce dernier exemple que la conjonction *parceque* est venue en tête d'une nouvelle phrase. Mais il ne s'agit nullement ici d'un *parceque* antéposé mais d'un *parceque* postposé mais complètement détaché de la proposition principale à laquelle il est censé apporter la réponse demandée.

2- l'antéposition de *parceque* :

De fait, il arrive aussi parfois que la conjonction *parceque* soit antéposée et ce dans le but de mettre en évidence la valeur prédicative de la donnée causale :

● « Parce que je me suis décidé, cette nuit à vous raconter mon histoire, ne me tenez pas pour un homme éloquent d'ordinaire ». (Georges Duhamel, Confession de minuit, p.188, Editions. « J'ai lu », Paris, 1957).

En tant que conjonction explicative et constatante en postposition¹⁸, *parceque* semble donc accepter, quoique rarement, l'antéposition; ce qui lui permet d'acquiescer à l'instar des conjonctions *puisque* et *comme* une valeur raisonnante et d'élargir subséquemment son champs sémantique.

En effet, il se produit de plus que « tel locuteur emploie cette conjonction en tête de phrase là où il aurait pu et dû se servir de *puisque* »¹⁹. Exemple :

● « Moi, je vois tout ce qui est, et je suis très heureux, mais parce que je connais la réalité, je sais qu'il ne faut jamais engager l'avenir ». (Henry de Montherlant, Les jeunes filles, p.267, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1954) ».

En préférant l'emploi de *parceque* à *puisque* dans le précédent exemple, l'auteur semble donner à son énoncé non seulement la valeur sémantique attribuée normalement à *puisque* mais encore un surcroît d'emphase dû justement à l'utilisation exceptionnel de *parceque* dans ce cas.

Autrement dit, même si elle reste purement thématique, la conjonction *parceque* antéposée a, de fait, plus de relief que la conjonction *puisque* qu'elle semble remplacer. Ce qui amène d'ailleurs A.Lorian à formuler l'équation suivante traduisant le surcroît d'emphase exprimé par la conjonction *parceque* antéposée :

$$\text{Parceque antéposé} = \text{puisque renforcé}^{20}$$

Cette valeur sémantiquement raisonnante acquise par l'antéposition de *parceque* est encore renforcée par des adverbes mettant davantage l'accent sur la cause tels que « *justement* » « *sans doute* » :

● « Au contraire, elle était capable de générosité et de bonté, mais elle était mue par des désirs très forts et justement parce qu'elle craignait d'être amenée à se résister à elle-même par la pitié, elle refusait de s'y abandonner ». (André Maurois, Climats, p. 102, Editions Bernard Grasset, Paris, 1928).

De même, cette valeur raisonnante acquise par *parceque* ajoutée à sa valeur prédicative primitive est davantage mise en évidence lorsque cette conjonction est précédée de la construction syntaxique *c'est* ou de sa négation *ce n'est pas* accompagnée parfois d'un adverbe. Exemples :

● « C'est parce qu'il était un conspirateur qu'elle l'avait d'abord aimé... ». (Anatole France, M. Bergeret à Paris, p.172, Editions Calmann Lévy - Editeurs, Paris, 2016).

● « Auguste, ce n'est pas parce que vous êtes un beau-frère que je vous écouterai plus que les autres. » (Sidonie Gabrielle Colette, Le blé en herbe, p.58, Editions Ernest Flammarion, Paris, 1969).

S'agissant de ces deux derniers exemples, on peut inverser l'ordre des deux propositions de telle sorte que la donnée causale devient postposée. Mais cette inversion requiert que la proposition principale ne soit plus introduite par la même conjonction *que* mais par une autre à savoir *si*, ce qui donne alors à l'énoncé une valeur conditionnelle restrictive.

On peut alors avoir des phrases telles que :

● «- Si elle l'avait aimé, c'est parce que qu'il était un conspirateur ».

Ou encore:

● «- Auguste, si je vous écoute plus que les autres, ce n'est pas parce que vous êtes un beau-frère ».

Il est à noter que dans ce genre de phrases, la construction syntaxique *ce n'est (pas) parceque* est souvent abrégée en *ce (n) 'est (pas) que* surtout dans la langue parlée.

C-Constructions abrégées en rapport avec *parceque*:

1- La locution « *c'estque* » :

Il s'agit d'une construction grammaticale composée du verbe *être* au présent précédé de l'adjectif démonstratif *ce* et suivi par la conjonction de subordination complétive *que*.

Cette locution primitivement complétive peut, dans certains cas, exprimer la cause ou l'explication d'un fait. En effet, la proposition introduite par la locution *c'est que* permet alors d'expliquer la véritable cause de tel ou tel fait en répondant à la proposition thématique et à son interrogation traduite, à titre d'exemple, par « *pourquoi* » :

● « Je vois bien pourquoi les pieuses épopées sont manquées; c'est qu'elles sont menteuses ». (Emile Chartier dit Alain, Propos de littérature, p.90, Editions Jean - Pierre Hartmann, Paris, 1957).

Parfois, l'explication apportée par la construction syntaxique *c'estque* ou sa négation *cen'estpasque*, peut être renforcée par des conjonctions "restrictives" introduisant la proposition principale telles que *si*, *quand* ou encore *mais*. Dans ces cas, la locution *c'estque* devient "un outil de confrontation... entre le thème et le prédicat...".

Voilà comment une locution démonstrative, jouant à la fois le rôle de liaison « thématique » et « prédicative », peut le cas échéant « fonctionner comme le plus complet des coordonnants ! »²¹.

● « Si on se retournait tant pour la voir, c'est qu'elle était très charmante à regarder » (Pierre Loti, Pêcheur d'Islande, p.37, Editions Calmann Lévy - Editeurs, Paris, 1896)

● « Quand un homme parle de son cœur, c'est toujours qu'il est amoureux. » (Claude Farrère, Les quatre dames d'Angora, p.27, Editions Flammarion, Paris, 1933).

● « Ce n'est pas qu'il eut à se plaindre de Suzy, mais l'âme de ce jeune gentleman était, par nature, malveillante ». (Paul Margueritte, L'eau qui dort, p.16, Editions Armand Colin, Paris, 1896).

De fait, on constate dans de telles phrases que si la proposition principale "paraît inattendue", la proposition subordonnée "la rend tout à fait naturelle" grâce à la locution *'est que*²².

2-La conjonction *que*:

En outre, dans la langue populaire, on procède parfois à l'abrègement de *parceque* pour ne garder *que* la conjonction *que*, comme c'était le cas en ancien français:

● « Ah, ne m'en parlez pas, que je ne puis me tenir sur mes gambes » (Alphonse Daudet, Lettres de mon moulin, p.107, Editions Thomas Nelson, Paris, 1936)

● « Ben, t'en as une santé... d'avoir fait payer la p'tite fille... que t'as au moins trent' franc dans la poche, que j'parie » (Gyp, Jacquette et Zouzou, p.107, Editions Ernest Flammarion, Paris, 1902)

3- Omission du sujet ou du verbe:

De même, il est à noter que les propositions causales introduites par *parceque* (ou par *puisque*²³ d'ailleurs) peuvent s'abrèger par l'omission du sujet et du verbe lorsqu'il s'agit du verbe *être* ou du verbe *avoir* :

-Verbe *être* :

● « Au dehors, la rue se faisait plus silencieuse, parce que déserte. » (Octave Mirabeau, Le journal d'une femme de chambre, p.271, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1984).

-Verbe *avoir*:

● « Il n'avait aucun mérite, parce qu'aucun risque, à demeurer dans une ambulance, loin du front. » (François Duhourcau, L'enfant de la victoire, pp.41-42, Editions de la Vraie France, Paris, 1925).

De même, il ne faut pas oublier de mentionner le cas de la coordination de *parceque* où on procède généralement à l'abrègement de cette conjonction pour ne garder que le *que*.

4-Coordination de *parceque*:

En effet, lorsque deux, trois ou plusieurs propositions causales introduites par *parceque* et autres conjonctions contenant *que* (généralement en postposition) sont coordonnées, on se limite souvent à ne répéter que la conjonction *que*:

● « On déteste les Anglais parce qu'ils nous ont vaincus à Waterloo, qu'ils viennent à l'Opéra en costumes de touristes, qu'ils remplissent de colis sans nombre les compartiments de chemin de fer. » (Pierre de Coulevain, L'île Inconnue, p.IV, Editions Calmann Lévy - Editeurs, Paris, 1921).

● « Parce qu'il entendait, comme la veille, les branches s'égoutter interminablement et qu'il n'y avait plus autour de la maison morte que ce bruit calme de larmes, peut-être retrouva-t-il son âme de ce moment – là. » (François Mauriac, Genitrix, p. 185, Editions Bernard Grasset, Paris, 1952).

Mais la coordination des propositions peut être formulée sous diverses formes soit en alternant la répétition complète dans une optique de redondance accentuant davantage la valeur causale de la conjonction *parceque* :

● « Je veux ce tableau, parce qu'il me plaît, parce que je trouve ça bien, parce que mon ami en a un ». (André Malraux, L'espoir, p.318, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1937)

/ ou la répétition partielle dans une optique de variation syntaxique marquée:

● « Je l'aime, parce que c'est beau, parce que c'est riche, et que ça me tient chaud, il me semble, là, dans le cœur ». (Emile Zola, Le rêve, p.70, Editions Le Livre de Poche, Paris, 2003)

soit pour indiquer si les causes exprimées sont distinctes sémantiquement ou non:

● « Elles semblaient presque gaies aujourd'hui... gaies parce qu'elles se sentaient jeunes, parce qu'elles avaient réussi à s'échapper, qu'elles se sentaient libres pour une heure et parce que l'air ici était suave et léger. » (Pierre Loti, Les Désenchantés, p.148, Editions Gaston Gallimard, Paris, 2018).

5- La négation en rapport avec *parceque*:

S'agissant d'une phrase négative, la proposition causale introduite par *parceque* peut signifier que telle chose n'a pas eu lieu:

● « Il n'épousait pas Marguerite, tout simplement parce qu'il avait envie d'en épouser une autre ». (Henry Meilhac et Ludovic Halevy, L'Eté de la Saint – Martin - pièce de théâtre en un acte -, scène 3, Editions Kissinger Publishin, Paris, 1904).

Souvent la proposition causale introduite par *parce que* et faisant partie d'une phrase négative « désigne ainsi qu'une chose n'a pas les conséquences auxquelles on pourrait s'attendre et qu'il ne faut pas argumenter de la cause à l'effet »²⁴.

● « Parce que j'ai été un imbécile à ce moment-là, il ne s'ensuit pas que j'en suis un aujourd'hui. » (Eugène Brieux, Le Bourgeois aux champs-Comédie en trois actes-, Acte II, Scène5, Editions Pierre - Victor Stock, Paris, 1924).

Ou encore:

● « Ce n'est pas parce qu'on reçoit une tape, qu'on doit se rendre ». (Emile Zola, La Débâcle, p.23, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1996).

On note, à cet égard, que très souvent la proposition causale est antéposée.

Lorsqu'on veut porter la négation sur la proposition causale elle-même, on fait précéder *parceque* par la négation *non (pas)* ou l'expression *cen'estpas (point, nullement)* ». Il s'agit là d'une constatation d'un fait réel qui n'est pas cependant la cause de l'énoncé principal.

C'est que la locution "*non (pas) parceque*" n'implique aucun jugement sur la réalité du fait présenté comme cause²⁵ en opposition à l'expression "*non (pas) que*" qui signifie que "l'on rejette aussi la réalité de ce fait"²⁶.

L'opposition entre les deux locutions désignant toutes les deux des causes écartées se situe au niveau du sens: la première exprime l'inefficacité de la cause, la deuxième sa fausseté.

a -Cause inefficace:

● « Je m'arrête, non parce que les exemples ne viennent plus sous ma plume, mais parce que Sonia est sur mon dos. » (Pierre Daninos, Sonia, Les autres et moi, p.213, Editions Henri Plon, Paris, 1952).

L'énoncé indique que si l'auteur s'arrête dans son travail, ce n'est pas à cause d'un manque d'idées (cause inefficace) mais à cause de la petite fille assise sur son dos (cause réelle).

b-Fausse cause:

● « Il n'y avait qu'une chose qu'elle ne vendait pas, c'était elle ; non qu'elle eut des scrupules, mais parce que l'idée de ce marché ne pouvait lui venir ». (Emile Zola, La Curée, p.68, Editions Le Livre de Poche, Paris, 1978).

L'auteur dit en substance qu'il n'y avait qu'une chose que l'intéressée ne vendait pas, c'était elle, non par scrupule (fausse cause) mais parce qu'une telle perspective ne pouvait lui venir à l'esprit (cause réelle).

A ce propos, on peut remarquer que l'emploi de la construction syntaxique

<non que.....mais parce que.....> est assez fréquent dans la langue littéraire comme l'illustre cet autre exemple :

● « Gaston ne répondait que par un silence stupide et des regards effarés, non qu'il pensât rien refuser, mais parce qu'il n'avait pas compris. » (Anatole France, L'anneau d'améthyste, pp.276-277, Editions Calmann Lévy - Editeurs, Paris, 1899).

c- Omission de *parce que* :

Il est à noter, dans ce même ordre d'idée que la cause réelle venant à la suite d'une cause écartée soit exprimée éventuellement par des procédés tendant à omettre explicitement la conjonction *parce que*. La vraie cause est alors formulée par:

-Une proposition juxtaposée:

● « Ces réflexions le rendaient fort triste, non pas qu'il eut remarqué chez son père ou chez Lisa la moindre dureté, il souffrait de leur bonté même, il s'accusait de manquer de délicatesse en s'installant chez eux. » (Emile Zola, Le Ventre de Paris, p.95, Editions Le Livre de Poche, Paris, 1978).

-Ou par l'adverbe seulement:

● « Rochefort eut souhaité le pistolet, non qu'il fut un tireur bien terrible, seulement il avait quelquefois gagné des macarons dans les foires ». (Alphonse Daudet, Trente ans de Paris, p.201, Editions Charles Marpon et Ernest Flammarion, Paris, 1988).

-Ou encore par une proposition coordonnée par *mais*:

● « La vieille devient furieuse! Non pas tant qu'il ait mangé tout l'argent, mais elle veut des noix de coco. » (Benjamin Renin, Les justices de paix, p.132, Editions Arthème Fayard, Paris, 1913).

On remarque dans ce dernier exemple, que l'emploi de la préposition *tant* tend à indiquer que la raison alléguée (il a mangé tout l'argent) n'est pas tout à fait à rejeter, mais qu'elle est tout simplement secondaire.

6-La cause inexprimée:

Il est à noter que la proposition causale introduite par *parce que* peut être interrompue de telle manière que la suite reste inexprimée. C'est le cas où l'interlocuteur, : « au lieu de demander la cause à l'aide de pourquoi?, invite le locuteur à continuer son propos par une proposition causale »²⁷.

● « -Vous ne vous battez pas.

-Parce que ?

- Parce que je vous le défends. »(Henri Lavedan, Deux Noblesses, Acte III, Scène 3, Editions Calmann Lévy - Editeurs, Paris, 1897).

De même, on utilise *parce que* tout court pour donner une réponse là où justement on ne veut pas en donner une:

- « -Pourquoi ne veux-tu pas?

- Parce que. »

(Emile Zola, Nana, o.298, Editions Le Livre de Poche, Paris, 1978).

Il arrive que l'interlocuteur conclue, par cette réponse (ou plutôt par ce manque de réponse) à une hésitation de la part du locuteur; alors, il peut, dans ce cas, insister avec une réplique du genre: « *parcequequoi?* ».

A ce moment-là, ce dernier a la possibilité de donner la réponse demandée ou couper brusquement la proposition commencée par un rien. On aura alors un dialogue du genre:

- « - Je ne les ai pas fait arrêter, d'abord parce que je suis à peu près sûr qu'ils ne sont pour rien dans l'affaire, et puis parce que...

-Parce que quoi ?

-Parce que...rien. »

(Gaston, Leroux, Le mystère de la chambre jaune, p.60, Editions J'ai lu, Paris, 2003).

Notons que l'emploi de *parce que* sans plus comme réponse est à rapprocher de celui de « *comme ça* »:

- « - Mes enfants, vous allez dormir tout de suite.

-Pourquoi?

-Parce que c'est comme ça. »

(Georges Duhamel, Le Notaire du Havre, p.45, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1972).

II-Valeur syntaxique de *parceque*:

A -L'enchaînement de*parce que*:

Parfois l'enchaînement des propositions causales est exprimé par des constructions syntaxiques très variées dont voici quelques-unes à titre d'exemples:

1- *Parceque* *parceque* *parceque*

- « Philippe[...]contemplait la mer et ne la voyait peut-être pas. Parce qu'il était las, parce qu'il faisait beau, parce que l'heure, son parfum et sa mélancolie l'exigeaient, il soupirait : « Vinca chérie... »(Sidonie – Gabrielle Colette, Le blé en herbe, p. 168, Editions Ernest Flammarion, Paris, 1969).

2- *Parceque* et *que* (détaché).

- « Sans doute, à son âge, je payerai aussi des jeunes gens pour m'aimer parce que l'amour est la seule chose la plus douce et la plus vivante, la plus raisonnable. Et que le prix importe peu ». (Françoise Sagan, Bonjour tristesse, P.14, Editions René Julliard, Paris, 1952).

3-D'abord*parceque* (détaché), ensuite *parceque*:

- « Ne te sers pas de la lime à ongles de la dame. D'abord, parce que tu ne sais pas te servir de limes à ongles quand elles sont en ivoire, ensuite parce qu'on ne se sert pas

des limes à ongles des dames quand elles sont absentes ». (Max Jacob, Le Cornet à dés, p.42, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1945).

4- Parceque.....maisurtoutparceque:

● « Il s'adressait à Daniel parce qu'il paraissait l'ainé-on lui eut donné seize ans- mais surtout parce que la distribution de ses traits, de toute sa personne, contraignait à certains égards. » (Martin du Gard, Le Cahier gris, p.106, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1944).

5- D'abordparceque.....(détaché)....., ensuiteparceque.....(etque.....), enfinparceque:

● « Il n'y a guère que le pharmacien "qui fait l'angle" de la rue Alboni et de la rue Raynouard avec lequel j'entretienne des rapports suivis. D'abord parce qu'il ferme tard; ensuite, parce que je perds mes cheveux et qu'il essaye de les retenir, enfin, parce qu'avec trois enfants, le pharmacien devient vite de la famille ». (Pierre Daninos; Sonia; Les autres et moi; D.170; Editions Henri Plon, Paris, 1952).

B -Valeur syntaxique deparcequepar rapport àpuisque:

Comme on le verra plus loin et d'une manière détaillée, on remarque, au niveau de l'organisation interne de la phrase-même, que certaines transformations (négation, interrogation, emploi de de la locution *c'est* ou d'un adverbe) sont applicables dans une phrase contenant *parceque*, alors qu'elles ne le sont pas dans une même phrase comportant *puisque*. C'est ainsi que des exemples tels *que*:

*Est-ce que Pierre est content puisqu'il fait beau? (ou)

*Pierre n'est pas content puisqu'il fait beau (ou)

*Pierre est content seulement puisqu'il fait beau (ou encore)

*C'est puisqu'il fait beau que Pierre est content.

Ne sont pas possibles.

En revanche, de telles phrases avec *parceque* sont tout-à-fait normales:

-Est-ce que Pierre est content parce qu'il fait beau?

-Pierre est content seulement parce qu'il fait beau.

-C'est parce qu'il fait beau que Pierre est content.

1-parceque en tant que syntagme adverbial portant sur le verbe:

A ce sujet, R. Martin note dans une analyse fort intéressante des différences syntaxiques entre les deux conjonctions, différences qui expliquent l'impossibilité de telles expressions adverbiales en subordination syntaxique avec *puisque*. En effet, remarque-t-il, la conjonction *puisque* se comporte syntaxiquement en adverbe de phrase, s'opposant en cela à la conjonction *parceque* qui introduit un adverbe incident au verbe²⁸.

Il n'empêche que la conjonction *parceque* peut se comporter syntaxiquement en adverbe de phrase. C'est le cas dans des exemples où elle exprime la cause du dire : Je dis cela parceque..... où bien « je pose cette question parce que..... ». Exemple:

● « Je te dois quelque chose? Parce que si je te dois quelque chose, dis-le, je te le paierai. » (Jean Giono, Colline, p.107, Editions Bernard Grasset, Paris, 1929).

De même, la proposition introduite par *parceque* peut être mise en évidence par des expressions telles que *c'est...que*, comme c'est le cas pour tout syntagme adverbial portant sur le verbe. Un tel exemple :

● « C'est parce qu'il est malade qu'il n'est pas venu » est en ce sens tout à fait analogue syntaxiquement à des exemples comme:

« C'est depuis qu'il est arrivé qu'il dort là »

« C'est après qu'il m'a quittée que je l'ai aimé ».

« C'est hier matin qu'il m'a dit qu'il rentrait ».

En revanche, une telle mise en évidence ne peut être qu'exclue avec *puisque*:

* « C'est puisque Jean est venu que Pierre est parti ».

* « C'est puisqu'il est fatigué qu'il s'est endormi ».

Ce comportement de *puisque* est celui d'adverbes tels que *naturellement*, *vraiment*, lorsqu'ils fonctionnent comme adverbes de phrase²⁹:

- « Vraiment que je ne sais que faire ».

* « C'est vraiment que je ne sais que faire ».

- « Naturellement, il ne peut que s'en féliciter ».

* « C'est naturellement qu'il ne peut que s'en féliciter ».

Par contre on peut dire:

● « Il a pu s'en charger tout naturellement ».

● « C'est tout naturellement qu'il a pu s'en charger », (où *tout naturellement* est incident au verbe *pouvoirs'en charger* et non à la phrase entière).

Cette opposition entre *parceque* et *puisque*, remarque encore R.Martin³⁰, apparaît aussi nettement dans les phrases interrogatives:

« Ne jouera-t-il pas parce qu'il est fatigué? ».

« Ne jouera-t-il pas puisqu'il est fatigué? ».

La conjonction *parceque*, qui forme un adverbe portant sur le verbe, marque la cause du fait exprimée par le verbe : le fait qu'il ne joue pas s'explique par le fait qu'il est fatigué. Par contre, la conjonction *puisque*, se comportant en adverbe de phrase, justifie la question même du locuteur : Il y a toute raison de se demander s'il ne jouera pas étant donné qu'il est fatigué.

2-Exemple de cas où l'emploi de *parceque* est seul possible:

Par ailleurs, on remarque que la conjonction *parceque* est seule possible en comparaison avec *puisque* dans le cadre de la causale négative, de même qu'elle est seule possible³¹ lorsque la cause constitue une réponse à une question introduite par *pourquoi* que ce soit dans un style direct:

● « - J'aime mieux les vers

-Pourquoi ?

-Je ne sais pas, parce que ça me transporte.... Et puis que ça me fait oublier où je suis ». (Henri Lavedan, Les deux Dimanches, p.132, Editions Kessinger Publishing, Paris, 2008).

(1) ou dans un style indirect:

● « Si l'on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant, « parce que c'était lui, parce que c'était moi ». (Michel de Montaigne, Essais, Livre I, Chapitre 28: « De l'amitié », 1580-1588, Editions Gaston Gallimard, Paris, 2012)

ou encore par une question introduite par *comment*:

● « - Comment le savez-vous?

- parce que je les ai vus. » (GYP, La Guinguette, p.336, Editions Ernest Flammarion, Paris, 1911)

(2) Lorsqu'elle est précédée d'un adverbe quelconque ou du *que* comparatif:

● « Précisément parce que Moutardon était presque toujours gai, il lui plaisait de le rendre triste. » (Charles Normand, Les Amusettes de l'histoire, p.22, Editions Armand Colin, Paris, 1906).

●« Un peu agacé, non point tant par la question de Bernard, que parce qu'il se l'était déjà posée ». (André Gide, Les Faux-monnayeurs, p.399, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1972).

(3) Si la proposition causale fait partie d'une phrase interrogative:

●« Dites-vous cela parce que c'est contre votre opinion ou seulement pour me flatter ». (Henry François Becque, Les Corbeaux-Drame en quatre actes-, Acte I, scène. 1, Editeur : Comédie Française, Paris, 2001).

(4) Lorsque la conjonction *parceque* est précédée de la construction *c'est* ou sa négation (*cen'estpas*):

●« C'est parce qu'on a été rigoureux qu'on peut être généreux. » (Gabriel Attal, porte – parole du gouvernement français commentant la décision du Conseil des ministres d'octroyer un chèque de cent Euros pour compenser la hausse des prix des carburants. Cette mesure concerne tous ceux qui gagnent moins de deux mille Euros par mois. (BFM. TV, journal permanent, Samedi 23 octobre 2001, 01h.)

●« C'est parce qu'il était un conspirateur qu'elle l'avait d'abord aimé ». (Anatole France, M. Bergeret à Paris, p.172, Editions Calmann Lévy - Editeurs, Paris, 2016).

●« Auguste, ce n'est pas parce que vous êtes mon beau-frère que je vous écouterai plus que les autres... ». (Sidonie-Gabrielle Colette, Le Blé en herbe, p.58, Editions Ernest Flammarion, Paris, 1969).

3-*parceque* dans le cadre d'une réponse à un énoncé interrogatif:

Comme nous l'avons noté précédemment, la conjonction *parceque*, à l'encontre de *puisque*, est seul employé-d'ailleurs en postposition-pour répondre aux questions introduites par *pourquoi*, *pourquelleraison*, *comment*, *que*, *parqui*, *quoi*, *qu'est-ce-qui*, *àcausedequoi*, ou à un énoncé monorème interrogatif ou encore à un énoncé interrogatif direct ou indirect.

(1) Réponse à une question introduite par *pourquoi?*

●« - Et ce n'est pourtant point poésie.

- Pourquoi? Parce que la pensée ici marche la première, parce que vous voulez prouver ou expliquer quelque chose. » (Emile Chartier, dit Alain, Propos de littérature, p.13, Editions Jean - Pierre Hartmann, Paris, 1957).

(2) Réponse à une question introduite par *pour quelle raison?*

●« Suspecte, pourquoi cela? Et barbare; pour quelle raison ? Parce qu'elle est populaire ? ». (Ferdinand Brunetière, Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française, VIII, p.227, Editions Louis Hachette, Paris, 1884).

(3) Réponse à une question introduite par *comment?*

●« Comment je l'ai connu? Parce qu'il s'était présenté un jour chez moi en me demandant du travail ». (Jules Romains, Donogoo, p.22, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1950).

(4) Réponse à une question introduite par *que?*

avec certitude: une bêtise.]Ildit[●«

-Qu'en savez-vous? Lui demande Le Courtois, vertement.

-Parce que je l'ai faite à votre âge, repartit le baron ». (Henri Lavedan, Le bon temps, p.94, Editions Paul Ollendorff, Paris, 1906).

(5) Réponse à une question introduite par *parqui?*

●« -Mais j'y suis obligé.

-Par qui?

-Parce qu'il faut que quelqu'un le fasse tôt ou tard ». (Jules Romains, Le 6 octobre, p.147, Editions Le Livre de Poche, Paris, 2001).

(6)Réponse à une question introduite par *quoi?*

●« Marthe !

Quoi, □ Marthe " ? Parce que j'ai parlé de culotte ? »(Sidonie-Gabrielle Colette, Le blé en herbe, p.73, Editions Ernest Flammarion, Paris, 1969).

(7)Réponse à une question introduite par *qu'estcequi?*

●« - C'est de l'argent à lui, va, qu'il a.

-Qu'est ce qui te fait croire cela ?

-C'est parce qu'il ne le gâche pas ». (Tristan Bernard, Le petit café, Acte II, p.6, Editions Babelio, Paris, 1949 - Pièce de théâtre jouée, à sa sortie, au Théâtre Antoine à Paris le 7 octobre 1949).

(8)Réponse à une question introduite par *à cause de quoi?*

●« - A cause de quoi me dis-tu ça?

-parce que nous parlions, quand tu es entrée, des petites filles qui... » (Gyp, La bonne fortune de Toto, p.84, Editions Ernest Flammarion, Paris,1927).

(9)Réponse à un énoncé monorème interrogatif:

●« - Mourir? Voyons, ne dis pas de folies!

Parce que cet homme te dédaigne et te trahit? »(Georges Ohnet, Serge Panine, p.78, Editions Hachette livres, Paris,2016).

(10)Réponse à un énoncé interrogatif direct:

●« Je te dois quelque chose? Parce que si je te dois quelque chose, dis-le, je te le paierai ». (Jean Giono, Colline, p.107, Editions Bernard Grasset, Paris, 1929).

(11)Réponse à un énoncé interrogatif indirect:

●« - Je me demande vraiment ce qu'ils attendent pour t'augmenter, dans ta boîte... Parcequemoi, j'aime autant te le dire, avec ce qu'ils te donnent, je ne peux plus faire! »(Pierre Daninos; Sonai, les autres et moi; p.101; Editions Henri Plon; Paris; 1952).

En réalité, cette différence au niveau de l'organisation de la phrase entre les deux conjonctions causales *parceque* et *puisque* est en relation directe avec ce qu'on a vu précédemment au sujet de l'acte locutoire et illocutoire. C'est qu'en utilisant *parceque* dans l'exemple: « Pierre est content parce qu'il fait beau », le locuteur a pour intention principale de souligner le rapport existant entre les deux propositions de la phrase: il exprime la cause du contentement de Pierre; ce qui entraîne la possibilité de nier ou de mettre en doute ce rapport par l'intermédiaire d'une négation ou d'une interrogation, ou encore de mettre en évidence ce rapport grâce à des expressions telles

que: *seulement, c'est...que*. Car, lorsqu'on pose une question ou qu'on utilise une interrogation, on s'attend à une réponse confirmant notre demande. Cette confirmation ne peut se fonder que sur un constat de relation entre les deux faits.

Par contre, en remplaçant, dans le même énoncé précédent, *parceque* par *puisque*, le locuteur n'entend plus alors affirmer un rapport existant entre deux faits, mais affirmer deux faits en présentant le second par l'intermédiaire de son rapport avec le premier:

Il annonce que Pierre est content, et, ce premier fait étant admis, il annonce ensuite un autre fait qu'il présente comme preuve.

« En réalité, il s'agit là de phrases ou il y a lieu d'accomplir deux énonciations successives »³².

C'est pourquoi, il est impossible d'introduire dans de telles phrases des constructions adverbiales comme, *seulement*, *justement*, etc... qui auraient pour objet de mettre en évidence le rapport entre les deux faits, vu que ces phrases précisément n'ont pas pour objet d'affirmer un tel rapport énonciatif au niveau du discours.

Conclusion

De fait, le discours, grâce aux connexions et aux rapports logico-sémantiques reliant les énoncés, n'est plus perçu comme une « somme » d'idées isolées les unes des autres sans la moindre expression sémantique générale mais comme une « suite » dynamique d'énoncés reliés organiquement et acquérant subséquemment une valeur significative globale.

C'est que l'énoncé, la phrase même ne peut avoir de grammaire qu'en ayant des rapports avec d'autres phrases en tant que parties du discours. Les phrases seront ainsi articulées et subordonnées les unes aux autres par le biais d'un certain nombre de conjonctions et de connexions logico-sémantiques, lesquelles vont, dans le flux mouvant et infiniment varié de la langue, donner au discours sa cohérence, sa cohésion et sa continuité dynamique.

Parmi ces connexions logico-discursives, ce sont celles exprimant la notion de cause (à effet) qui se distinguent par leur diversité et leurs subtilités sémantiques et tout particulièrement au niveau de la conjonction *parceque* vu qu'elle est la plus communément utilisée.

Etant simplement constatante et ayant un contenu qui est considéré comme nouveau à l'interlocuteur, la proposition causale introduite par *parceque* constitue le prédicat psychologique de l'énoncé; c'est pourquoi elle est généralement postposée par rapport à la résultante qui fait office de thème.

En établissant uniquement un rapport entre deux faits sans plus, la conjonction *parceque* introduit dans l'énoncé un aspect d'objectivité dû, en l'occurrence à la neutralité du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé. Ce qui fait que l'action de *parceque* est entièrement intérieure au domaine du contenu.

De fait, le locuteur n'intervient en aucune manière dans l'énoncé mais se contente de constater les faits tels qu'ils se sont passés sans plus. C'est pourquoi *parceque* est qualifié en ce sens de conjonction « constatante » ou encore « locutoire ».

Cependant, il n'empêche que l'action sémantique de cette conjonction s'est élargie sous l'effet de l'évolution de l'usage linguistique. C'est que, grâce à son antéposition – quoique rare – la conjonction *parceque* a acquis une certaine valeur raisonnante jusque-là réservée à *puisque*.

Aussi, avec cette valeur raisonnante venant s'ajouter à sa valeur thématique d'origine, la conjonction *parceque* a acquis plus de relief et donc davantage de champ sémantique que la conjonction *puisque* restée quasiment raisonnante.

En effet, contrairement à *parceque*, la conjonction *puisque* introduit un aspect de justification dû justement à l'intervention du raisonnement du locuteur dans l'énoncé, d'où d'ailleurs son appellation de conjonction « raisonnante » ou encore « illocutoire ». C'est que la proposition causale introduite par *puisque* sert moins à expliquer le fait contenu dans la proposition principale que l'acte intellectuel (jugement, affirmation) qui conduit à poser ce fait. *Puisque* n'a plus alors le rôle de justifier la proposition principale mais le locuteur qui énonce celle-ci. En d'autres termes, on n'est plus situé au niveau du fait énoncé (comme c'est le cas avec

parceque) mais au niveau de l'acte accompli par son énonciation. Ce qui fait que l'action de *puisque* dépasse le domaine même du contenu.

Aussi, il serait incontestablement utile de consacrer-à l'instar de la présente étude sur *parceque*-une analyse plus exhaustive et plus approfondie aux caractéristiques spécifiques de *puisque* vu l'opposition aussi bien sémantique que syntaxique existant entre ces deux principales conjonctions causales. Mais ceci est une autre question.

Notes et bibliographie

- (1) Jean Blaise Grize, Travaux de recherches sémiologiques, n°23, Octobre 1975, In: (M.J.Borel, Schématisation discursive et énonciation, p.8).
- (2) Kr. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, Les propositions subordonnées, p.307, Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.
- (3) Cornelis De Boer, Syntave du Français Moderne, pp. 405-406, Editions Leiden Universitaire, Pers, 2^{ème} Edition, Leyde, Pays- Bas, 1954.
- (4) Ibid.
- (5) *Pourceque* s'emploie aujourd'hui comme un archaïsme ironique. Exemple : « Le costume trotteur ainsi nommé par antiphrase, pour ce que sa jupe bride la jambe, rapproche les genoux, use le bas et entrave la marche ». (Sidonie-Gabrielle Colette, Le Voyage Egoïste, p.124, Editions Arthème Fayard, Paris, 1986).
- (6) « J'existe par ce que je pense » (Jean-Paul Sartre, La Nausée, Editions Gaston Gallimard, Paris, 1972). Une telle phrase a deux interprétations: j'existe par ce/que je pense (par le fait même que je pense) comme c'est le cas dans l'exemple suivant: « la langue se transmet normalement par le fait que les enfants s'assimilent la langue de leur entourage ». (Antoine Meillet, La Méthode comparative en Linguistique historique, Editions Librairie Honoré Champion, Paris, 1954), ou encore: j'existe par/ce que je pense: les choses que je pense). Une troisième interprétation apparaît en transformant par ce que en parce que: j'existe/parce que je pense. Là, la valeur causale est encore plus nette que dans la première interprétation.
- (7) Groupe X-I; *Car, parceque, puisque*, Revue Romane; N°X; p.254, 1975.
- (8) Ibid.
- (9) Andreas Blinkenberg, L'ordre des mots en français moderne, 2^{ème} volume, p.228, Editions Der Kegl. Vidensk RMES Selskab, Copenhague, Danemark, 1928-1933.
- (10) M. Regula, Grammaire française explicative ; § 205, II, 3 ; Editions C. Winter ; Heidelberg, Allemagne, 1957.
- (11) Robert Léon Wagner et Melle Jacqueline Pinchon, Grammaire du français classique et moderne, § 649, Editions Louis Hachette, Paris, 1991.
- (12) Ibid, § 689.
- (13) Georges Gougenheim, Système grammatical de la langue française, p.344, Editions d'Artrey, Paris, 1962.
- (14) Albert Sechehaye, Essai sur la structure logique de la phrase, p.182, Editions Honoré Champion, Paris, 1950.
- (15) Jean Claude Chevalier, Michel Arrivé, Claire Blanche-Benvéniste, Jean Peytar; Grammaire Larousse du français contemporain, § 220; Editions Pierre Larousse; Paris; 1991.
- (16) Alexandre Lorian, L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine-La cause-, pp.7-14, Editions C. Klincksieck, 1966.
- (17) Ibid, p.22.
- (18) Cornelis de Boer, Syntaxe du Français Moderne, § 405-406, Editions Leiden Universitaire, Pers, 2^{ème} édition, Leyde, Pays- Bas, 1954.
- (19) Alexandre Lorian, L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine-La cause-, p.61, Editions C. Klincksieck, Paris, 1966.
- (20) Ibid, p.62.
- (21) Gérald Antoine, La coordination en Français, 2^{ème} volume, p.649, Editions D'Artrey, Paris, 1962).
- (22) Petar Guberina, Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes-Théorie générale et application au français, p.91, Editions Epoha, 2^{ème} Edition, Zagreb, Croatie, 1993.
- (23) Même constatation d'ailleurs pour les propositions introduites par *puisque*. En voici un exemple: « le commandant Esterhazy, bon catholique puisque suave du pape, mais déplorable Français ». (Georges Clémenceau, L'Iniquité, p.71, Editions de La Mémoire du Livre, Paris, 2001).

- (24)Kr .Sandfeld, Syntaxe du français Moderne, Les propositions subordonnées, p.313, Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977).
- (25)Georges Gougenheim, Système grammatical de la langue française, p.336, Editions d'Artrey, Paris, 1977.
- (26)Ibid.
- (27)Kr. Sandfeld, Syntaxe du Français contemporain, p.309, Editions Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.
- (28)Robert Martin, Studia Neophelologica XLV, 1, pp.104-114,1973.
- (29)Ibid.
- (30)Ibid-p.109.
- (31)Kr. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, p.312, Editions Librairie Droz, Genève, Suisse, 1977.
- (32)Oswald Ducrot, Dire ou ne pas dire, p.119, Editions Jean - Pierre Hermann, Paris, 1998).